



## VENISE AUTREMENT : du 5 au 12 avril 2014

Chers amis plaisanciers participants et futurs participants à Venise II,

Johan Wolfgang Goethe en octobre 1786, à bord d'une barcaccia, glissait sur les eaux de la lagune de Venise en direction de Chioggia... et le groupe Venise I a suivi le

sillage de Goethe en 2011.

Devant l'enthousiasme suscité par cette croisière, l'Union des Plaisanciers Français vous propose Venise II, une semaine pour naviguer de **Casale** à la **Cité des Doges** et de la **Cité des Doges** vers le **nord de la lagune** jusqu'à **Precenicco**.

Ce voyage se déroulera du samedi 5 au samedi 12 avril, soit 7 nuits à bord de pénichettes à moteur de type Magnifique (4 cabines, 3 salles de bain, 2 lits doubles, 4 lits simples).

Nous avons volontairement décidé que personne ne dormirait dans le carré pour des raisons de confort.

Le prix par participant, pour le bateau uniquement, est de 310 € sur la base de 8 personnes à bord, 350 € sur la base de 7 et 410 € sur la base de 6.

Ce prix ne comprend pas les petits-déjeuners, déjeuners et dîners qui pourront être pris à bord, ni le prix du carburant.

En ce qui concerne l'organisation du voyage, nous partirons de Paris en avion et nous irons en car de l'aéroport de Venise Marco Polo à Casale sul Sile (durée 30 mn) où nous arriverons en tout début d'après-midi. Pour le retour, nous partirons de Precenicco en car en début d'après-midi pour l'aéroport Marco Polo de Venise (durée 1h30) et nous reprendrons l'avion pour être à Paris en fin de journée. Le prix du vol aller-retour ne devrait pas excéder 260 € sur Air France (des solutions sur Easy Jet sont faussement moins chères puisque le billet est moins cher mais les bagages sont payants et l'incertitude demeure sur le respect des horaires).

Le prix du bus est de 870 €, ce qui fait un coût moyen par personne de 28 € sur la base de 32 participants, de 37 € sur la base de 24 et de 55 € sur la base de 16.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez me contacter :

- par email [didier.y.romain@wanadoo.fr](mailto:didier.y.romain@wanadoo.fr)
- par téléphone au 06 76 23 91 64.

Pour confirmer votre inscription, nous avons besoin d'un chèque d'acompte de 400 € à l'ordre de l'UPF et envoyé à mon adresse ci-dessous, afin de bloquer la réservation des bateaux, bus et avion au plus tôt et nécessairement avant le 19 décembre.

En attendant d'avoir le plaisir de vous lire, de vous entendre ou de vous rencontrer lors de notre assemblée générale le vendredi 13 décembre,

Amitiés nautiques

**Didier ROMAIN**  
**Président**  
**Union des Plaisanciers Français (UPF)**